Gerjean Joseph, épicier, rue Roquemotte, 67 bis, et Quelin Jeanne, sans profession, à Mons-en-Baroeul. — Thomas Georges, ingénieur, boulevard des Ecoles, et Peuvion Isabelle, sans profession, à Albert.

des 2 et 3 janvier

Naissances. — Michel Cynier, rue Longhe-de-Perthes, 14. — Simonne Bendels, rue Catinat. — Carmen Vanwynsberge, rue de Paillevalle, 37. — Auguste Vanlode, boulevard Montebello, 196. — Adolphe Hertemme, rue du Port, 66. — Olga Boussemaere, rue du Port, 64. — André Vandenende, rue des Postes, 249.

Jeanne Fourret, rue des Pénitentes, 19. — Gaston Langlois, rue de Lannoy, 63. — Raymond Vandermissen, rue de la Cité, 31. — Fidèle Mallet, place Sébastopol, 14. — Albert Pecweis, rue des Buanes-Rappes, 2. — Gaston Parmentier, rue de Juliers, 160. — Marie Six, rue Colbert, 180. — Marcel Beck, rue du Monument-Bécle, 18. — Henri Deconinck, place du Bourdeau, 17.

Albert Deflandre, rue Barbotte, 6. — Madeleine Dumortier, boulevard Victor-Hugo, 29. — Pierre Dumont, rue du Réveil prolongée. — Rosalie Beaumont, rue de Carvin, 27. — Rosalie Bruyère, rue Roland, 13. — Madeleine Schatteman, cour Dominique. — Félicité Vandervoyssee, rue d'Accrétia, 60. — Adrienne Six, rue de Fonds, 16. — Lucienne Pilot, rue des Pénitentes, 31. — Renée Dussussoy, rue Boucher-de-Perthes, 18.

Décès. — Marcelle Guelton, 6 mois, rue de Mulhouse, 71. — Rosinde Dubrumme, 69 ans, cour Cazin, 1. — Maurice Rasendoack, 3 ans 1/2, rue des Postes, 257. — Marie Delmour, 73 ans et 10 mois, épouse de Charles Verbeke, rue des Bugnicourt, 182. — Antoine Pervenet, 79 ans 1/2, époux de Sophie Vancoeur, 14, rue de Roubaix.

Du 2. — Raymond Putman, 8 mois, rue de Rhumesnil, 4. — Paul Delombaerde, 18 ans, rue de la Halle, 17. — Joséphine Cuvelier, 81 ans, célibataire, rue Nationale, 31. — Louis Cousinou, 67 ans, époux de Eugénie Prudhomme, rue du Douai, 29 bis. — Emile Lefrancq, 49 ans, époux de Joséphine Langlet, rue Fontenoy, 69. — Ludger Braem, 67 ans, veuf de Rosalie Wanels, rue Fumbelle, 16. — Julien Bayens, 39 ans, époux de Philomène Holle-Bulle, rue de Buffon, 47. — Nicolas Jacquet, 21 ans, célibataire, rue de l'Hôpital-St-Louis, 25. — Pierre Drouhet, 1 heure, rue du Réveil prolongée. — Raymonde Meriage, 11 mois, rue Gambiez, 59. — Joséphine Capitain, 69 ans, veuve de Florentin Langlois, rue Boucher-de-Perthes, 64.

Voir en le page le tableau des maisons de premier ordre.

ROUBAIX

Les Frères ennemis

Le *Franc-tireur*, l'organe des guesdistes roubaisiens de la *Paix*, envoie à l'adresse de l'*Egalité*, l'organe des socialistes ministériels, dont est Carrette, quelques lignes plutôt sèches dont voici un échantillon :

L'antimilitarisme du journal l'*Egalité* vaut son antidatisme.

Nous savons que son socialisme se borne à demander le gouvernement dans tout ce qu'il fait, et surtout à attaquer notre parti et à en injurier ses membres.

Mais son socialisme a, de plus, un caractère spécial.

Le parti socialiste — nous voulons parler du parti socialiste de France, le seul existant — organisé à une réunion, tout le monde le sait, sous l'*Egalité* fait semblant de rigoureux. Nous en sommes étonnés et nous lui demandons la raison de son silence ; l'*Egalité* fait le mort.

Aussi ce journal n'est plus sérieusement considéré comme socialiste.

Mais il y a encore des gens qui croient à la sincérité de son antimilitarisme. Ne semble-t-il pas le plus intransigeant dans sa lutte contre les antimilitaristes ? N'est-il pas avec la lime des grands capitalistes, parce de l'homme dont il tonne au compte rendu des réunions de ces réunions privées.

Or, cette croyance est une erreur, et par ce seul fait, l'*Egalité* ne... abuse d'autrui en ce qui concerne l'antimilitarisme.

Il savent-vous pourquoi ?

Tout simplement parce que l'*Egalité* n'a pas fait mention de la conférence Gustave Guière, Delory et Deverny, le jour de la Bastille !

A la Roubaisienne. — Après avoir terminé ses travaux de Pénélé, l'assemblée générale de la Roubaisienne a procédé au renouvellement de son activité qui, pour l'année 1904, se compose de :

MM. Gustave Wattine, président d'honneur ; Gustave Pennel, président honoraire ; Lucien Motureau, président ; Charles Weil, vice-président actif ; Henri Lepaul, vice-président actif ; Joseph Lecomte, secrétaire ; Albert Inglebert, secrétaire adjoint ; Arthur Dupuisseau, trésorier ; Jules Pieraux, chef de gymnastique, trésorier adjoint ; Jules Verdavoir, porte drapeau ; Joseph Schiltquin, garde matériel ; Henri Dupuis, chef des pupilles ; Ernest Bouin, instructeur militaire et de tir ; Emile Creux, commissaire des fêtes ; Edmond Chaumonnot, commissaire de presse ; Bruno Delaplace, Alfred Vandepoutte, Léon Wanin, Henri Vergin, Paul Durand, Léon Cunin, Abelard Tetelin, commissaires.

Syndicat général de l'industrie roubaisienne. — Allocations d'hiver. — Le Bureau syndical a décidé qu'une deuxième distribution de pains serait faite cet hiver aux familles nombreuses chargées d'enfants en bas-âge dont le chef a été admis dans le syndicat avant le 1er avril 1903 et dont l'ancienneté moyenne des gains totaux de tous ceux qui travaillent n'a dépassé pas 4.00 par semaine et par tête pour la période du 1er septembre au 30 novembre 1903.

Les membres qui se trouvent dans les conditions ci-... seront invités à s'adresser au plus tôt au secrétaire de leur union pour travailler dans une maison syndiquée et, dans le cas contraire, au secrétariat, 21, rue Chanzy, *avant le 5 janvier 1904*, après leur travail, de 4 h. à 6 h. 1/2 du soir. Il sont tenus de se munir de leur livret syndical, du livret de mariage et de la liste des mineurs et des membres de leur famille qui travaillé du 1er septembre au 30 novembre 1903. Les soutiens pourront faire leur demande en indiquant si les moyennes des salaires ne dépassent pas de plus de 4.50 par semaine le maximum fixé ci-dessus. Le Bureau jugera s'il peut, comme la dernière fois, les comprendre dans la distribution.

Il y a lieu de tenir compte des observations suivantes : 1. Les veuves et orphelines participent à la distribution si le chef de famille a payé régulièrement ses cotisations jusqu'à son décès ; 2. Une veuve ne travaillant pas, des orphelins, des pensionnés du syndicat y ont droit s'ils sont à la charge d'enfants mariés, s'ils sont à la charge d'enfants célibataires ou tient compte du gain de toute la famille, le sociétaire fils aîné de femme veuve est considéré comme chef de famille ; 4. Une veuve dont le fils unique sociétaire est décédé est considérée comme veuve de sociétaire ; 5. Le fils d'un syndiqué est compté dans la composition de la famille pendant son service militaire ; 6. Le sociétaire fils aîné de femme veuve a droit à un fascicule de participer à la distribution pendant son service militaire si elle se trouve dans les conditions requises. 7. Les ascendants (vieillard) et les orphelins sont comptés comme enfants s'ils ont habité continuellement dans la famille, on ajoute en gain ce qu'ils peuvent rapporter au foyer de sociétaire.

Prière de signaler les veuves et orphelins pouvant prendre part à la distribution.

Médaille militaire. — M. Prouvost Joseph, maréchal des logis chef de gendarmerie, vient, comme nous l'avons annoncé d'obtenir la médaille militaire.

M. Prouvost, né le 16 octobre 1857, à Samer (Pas-de-Calais), fut incorporé dans le 5e génie le 6 novembre 1878, nommé brigadier le 18 août 1879 et maréchal-des-logis le 6 octobre 1901.

Le nouveau médaillé entra comme gendarme à cheval, dans la compagnie de Pas-de-Calais, le 19 décembre 1884.

Le 8 juillet 1899, il passait à la Compagnie du Nord comme brigadier. Maréchal des-logis en mars 1902, M. Prouvost fut pr mis chef en 1903 et vint en cette qualité à Roubaix le 10 juillet de la même année.

Toutes nos félicitations.

Marché agricole. — Nous avons dit que la croix du Mérite agricole avait été conférée à M. A. Querré, inspecteur des beurres.

M. A. Querré, né le 19 février 1854, entrait dans les contributions indirectes en 1874. Nommé contrôleur à Meaux, il vint en la même qualité à Roubaix, en 1899.

Depuis deux ans, M. Querré est attaché au ministère de l'agriculture en qualité d'inspecteur des beurres.

Œuvre de la « Bouchée de Pain » et de « Prêt du Couchage. » — Dons reçus :

Une caisse de galantine de bœuf (Corned beef), offerte par la Compagnie Liebig, de MM. Léon Allart et Cie, 60 kil. vieux cidre, Castel, 1 pain blanc de 5 livres ; A. Spriet, 5 bachelicks et 10 paires de bas d'enfants.

Arrestation de deux employés indélicats. — Dans la soirée du samedi, vers sept heures, les agents de police Vaumarck et Clairy, en tenue civile, de surveillance dans la rue du Fontenoy, voyaient venir à eux un individu leur paraissant suspect qui portait sur les épaules un paquet assez volumineux.

Ils l'interrogèrent cet individu, François Souvlerf, 50 ans demeurant rue de l'Espérance, 54, déclara que son paquet contenait 20 kilos de feuilles qu'il avait volés dans le magasin de MM. Pouvelle Berlemont et Lefort, négociants en tissus, rue de l'Espérance, où il est employé.

Souvlerf a été arrêté. A la suite de l'enquête ouverte par M. Lachal, sur ce vol, une troisième arrestation a été opérée, celle d'un magasinier, Henri Fontaine, 27 ans, demeurant rue d'Autoing, 17, également au service de MM. Pouvelle et Lefort, inculpé de complicité.

Triste mort. — Dimanche matin, vers 11 h., un pauvre homme, Auguste Dergincourt, 67 ans, a été trouvé mort dans son logement, rue Pierre-de-Roubaix, 59 dans le plus complet dénuement. Ce malheureux paraissait n'avoir d'autres ressources que celles lui venant du Bureau de bienfaisance.

Le cadavre a été transporté à la morgue de l'Hôtel Dieu.

Renversé par une voiture. — Dans la journée de samedi, un marchand de beurre, M. Jules Castelain, 78 ans, rue de l'Ouest, 66, a été renversé, Grand'Place, par la voiture de M. Rassou Valentin, marchand de laine, rue Neuve, 112, à Tourcoing.

Après avoir reçu les soins nécessaires, M. Castelain qui portait quelques blessures sans gravité à la joue et à l'épaule gauche, a été reconduit en voiture à son domicile par M. Rassou.

M.M. les cambrioleurs continuent. — *Un vol dans un estaminet inhabité.* — Dans la nuit de samedi à dimanche, des malfaiteurs ont pénétré dans un cabaret inhabité, rue Pierre-de-Roubaix, 63, appartenant à M. Maennaecker, brasseur à Tourcoing, et ont volé une pompe à bière, quatre mètres de tuyaux en étain et une série de monnaies.

Les commerces de la rue. — Un vol de deux cents francs de chaussures. — Dans la soirée de samedi, vers 6 h., un marchand de chaussures, Auguste Boisard, 50 ans, employé avec sa famille dans l'arrière-boutique, quand des malfaiteurs est pénétré dans le magasin et ont disparu en enlevant pour 200 francs de chaussures.

Vols du 4 janvier. — M. Auguste Lepoutre, Mme Auguste Lepoutre née Marie-Louise Barbillon, 19 h., Notre Dame, — Mme Emile Crépelle, née Joséphine Vigouroux, 10 h., Saint-Martin. — M. Alfred Delhotel, 9 h. 1/2, St Sépulcre. — Mme Honoré Lulard, née Marie Rose, 9 h., Ste Elisabeth.

BOITE AUX LETTRES

Abonnement social. — Ligne C des tramways dite de Lannoy et Fives — Parcours jusqu'à la gare.

Nous recevons la lettre suivante :

Monsieur le Directeur,

Par une interprétation subtile la Compagnie croit la prétention de restreindre à la place de Roubaix la circulation du nouvel abonnement de l'hôtel de la justice à Roubaix.

Il en est suivant que pour 0,10 le voyageur ira de l'hôtel à la gare, tandis que l'abonné devra ajouter 10 parcours à la place et payer 0,10 pour aller à la gare.

Certainement une telle anomalie ne peut avoir de sérieuses entre la Municipalité et la Compagnie, car cet abonnement serait une illusion.

Il va de soi que l'abonnement doit donner l'accès sur toute la ligne et qu'il ne doit pas être possible que la Compagnie puisse demander en supplément à son abonné une redevance égale à la sienne entière.

Veuillez agréer mes salutations distinguées.

Un abonné.

Etat-civil de Roubaix

Dragées et Boîtes pour BAPTÊMES
6, rue de Sèze, ROUBAIX PRÈS, près la Gare, LILLE

du 3 janvier

Mariages. — Arthur De Bie, 28 ans, caoutchoutier, rue de Lannoy, 439, et Clémence Dereuse, 24 ans, bobineuse, rue de Mons, cour Delannoy, et Jérôme Duquesne, 21 ans, piquère, rue Daunière, 11. — César Samain, 24 ans, teinturier, rue de la Fosse-aux-Chênes, cour Bouchier, 11, et Marie Cools, 21 ans, couturière, à Wattrelos. — Paul Vanhuteet, 23 ans, ourdissoir à Croix, et Angelina Prohecqueux, 20 ans, bobineuse, rue Wasquehal, 62. — Joseph Lejeune, 28 ans, teinturier, rue de Beaumont, cour Delcroix, 10, et Céline Debarge, 19 ans, soigneuse, rue de Bouvines, cour Fontier, 15.

Jules Verquestes, 24 ans, peintre, rue de Wasquehal, 100, et Eugénie Vanhesme, 21 ans, tisseuse, rue de la Perche, sentier de la Brasserie, 79. — Emile Dorel, 24 ans, employé de commerce, rue Lafayette, 15, et Marie Delannoy, 20 ans, couturière, Grande-Rue, 310. — Emile Debeir, coiffeur, rue de Lannoy, 125, et Marie Morès, 21 ans, couturière, rue du Tilleul, 211. — Charles Verrasse, 40 ans, apprêteur, rue Roeret, 4, et Virginie Debes, 49 ans, coutinuesse, rue de Bevaix, 54. — Abel Baron, 22 ans, tisseur, rue du Fontenoy, 174, et Marie Bilvaart, 27 ans, sevenée, 6 Boleuil. — Jules Boutry, 44 ans, journalier, rue de Tilleul, cour Saint Eugène, 7, et Marie Deuenaet, 55 ans, rue de la Conférence, cour Vandorpe, 7.

du 3 janvier

Naissances. — Jules Merlin, rue Bayart, 48. — Irène Vanderbeck, rue de la Lys, cour Delannoy, 2. — Germaine Delporte, rue de l'Epeule, 100. — Arthur Ventleghem, rue des Longues-Haies, cour Vromen, 51. — Louise Defrenne, rue Sainte-Thérèse, cour Florin, 19. — Adolphe Dossoyen, boulevard de Cambrai. — Hector Declercq, boulevard de Cambrai. — Albertine Questecker, boulevard de Cambrai. — Clémence Mannaboo, boulevard de Cambrai, cour Scrome, 6. — Irène Ormer, rue de Luxembourg, 94.

Décès. — Louise Leroux, 49 ans, ménagère, rue Fournault, 11. — Marie Soudan, 6 ans, rue de la Perche, cour Lampe, 8. — Jean-Baptiste Leruste, 77 ans, sans profession, rue Saint-Jean. — Ferdinand Carissimo, 1 an, rue Blanchemaille. — Eugénie Pennevaux, 35 ans, rattacheur, rue Blanchemaille.

Publications de mariages. — Maximilien Van Meulent, 23 ans, tisserand, rue de la Santance, 116, et Prudence Delmart, 20 ans, dévideuse, rue de la Balance, 76. — Félix Pattyn, 21 ans, ancien, rue du Vivier, cour Duseq, 4, et Marie Leuvon, 20 ans, soigneuse, même adresse. — Albert Dubrunfaut, 17 ans, fileur, rue des Anges, 74, et Florence Brunoni, 21 ans, tailleuse, rue des Anges, 111. — Jules Pannier, 19 ans, employé de commerce, à Roubaix, et Jeanne Rogard, 19 ans, sténodactylo, rue de Reims, 45.

Georges Dupont, 19 ans, emp. de com., rue de Colligny, 61, et Laure Houzé, 25 ans, couturière, rue du Moulin, 124. — Lucien Meilleroux, 24 ans, sans prof., rue St-Jean, 29, et Louise Noblet, 20 ans, sans prof., rue de la Gare, 29. — Henri Dujardin, 19 ans, fileur, rue des Champs, 19, et Rosa Wasteels, 19 ans, bobineuse, rue de l'Alouette, 8. — Louis Hivinet, 26 ans, facteur télégraphe, à Roubaix, et Laure Ferruent, 24 ans, couturière, au Tronchet.

Henri Motte, 21 ans, lieutenant d'infanterie, à Roubaix et Sabine Allègre, 21 ans, sans profession, à Lille. — Joseph Cocuz, 25 ans, apprêteur, à Roubaix, et Marguerite Pollet, 21 ans, piquère, à Croix. — François Fibois, 27 ans, journalier, à Roubaix et Louise Fourneau, 24 ans, journalière, à Tourcoing. — François Van Weldem, 27 ans, sans profession, à Houbaix, et Auguste Nisse, 24 ans, sans profession, à Bousbecque.

Bertin Jean Desrumeaux, 17 ans, employé de commerce, rue de Mouvaux, 87 ans, sans profession, à Mouvaux. — Alexandre Lortholary, 23 ans, tisserand, rue Pellart, cour Lefebvre, 2, et Marie Wroquecq, 24 ans, cardeuse, rue Pellart, cour Lefebvre, 6. — Hubert Dewarmont, 27 ans, tisseur, à Roubaix et Julie Jonjeon, 20 ans, couturière, à Tourcoing. — Jules Perrette, 25 ans, tisseur, à Bondues, et Aline Engel, 18 ans, couturière, à Wattrelos. — Jean Declercq, 23 ans, tisserand, rue des Anges, cour Frère, 7, et Mathilde Desrumeaux, 18 ans, soigneuse, même adresse.

François Parent, 21 ans, peintre, rue de l'Epeule, 6, Lampe 8, et Eugénie Dubar, 18 ans, bobineuse, même adresse. — Ovide Dillies, 21 ans, tisserand, à Wattrelos, et Marie Deves, 20 ans, tisserande, rue Saint-Amand, 23. — Edmard Saint-Léger, 35 ans, journalier, rue de l'Alouette, fort Lapers, 6, et Marie Delaporte, 19 ans, soigneuse, rue de la Bonne, 31. — Alexandre Vasset, journalier, à Roubaix, et Pierre Wattrelos, sans profession, à Mouvaux.

WASQUEHAL

Statistique de la population en 1903. — Il y a eu en 1903 : 170 baptêmes, 46 mariages, 48 décès.

On peut remarquer que le nombre des baptêmes est double de celui des décès. Le chiffre des mariages est relativement peu considérable.

HEM

Exploits de rôdeur. — Un jeune homme des Trois Maisons, Albert Lemarque, 17 ans, contrait tranquillement chez lui vendredi, vers 11 h. 1/2 du soir, lorsqu'il fut arrêté près de la ferme Toutemonde par un individu qui sortit brusquement du fossé et lui donna des coups de poing dans le poitrine. Le jeune homme, surpris, tomba sans connaissance.

Pendant ce temps, son portemonnaie contenant 2 fr 50 avait disparu.

Il y a quinze jours un vol avec effraction avait été commis à deux pas de là, chez M. Dewinne, à 6 h. du matin ; on avait enlevé une pendule, un veston et un accordéon.

TOURCOING

UN DRAME A L'HOPITAL

Le 14 octobre dernier, Alphonse Feys, 27 ans, et sa femme Sylvie Vanspeybrouck, 23 ans, défrayèrent la chronique des journaux. Le mari, jrvrogne et peu courageux, frappa sa femme d'un coup de couteau après avoir démoli le pauvre mobilier de leur maison, rue Saint-Pierre.

La blessée se guérit rapidement et Alphonse Feys fut condamné à 10 jours de prison le 30 octobre.

Cette indulgence des juges et le pardon accordé par la victime au coupable avec lequel elle reprit, jusqu'au 15 décembre, la vie commune, ne corrigèrent pas le mari ivrogne, paresseux et brutal.

Alphonse Feys alla demeurer à Roubaix, chez M. Broutin-Tiberghien, marchand de charbons, tandis que sa femme alla se loger avec son enfant de trois ans, à Fontenoy, au Petit Lilloie, angle des rues de la Malmaise et la Belle-Vue.

Une visite à l'hôpital

L'enfant tomba malade ces jours dernier et fut admis à l'hôpital. Dimanche, Sylvie Vanspeybrouck alla voir son enfant. Alphonse Feys, dans un cabaret de la rue Nationale, apprit le chose et se rendit également à l'Hôtel Dieu.

Devant le lit de leur enfant les époux échangèrent des explications assez vives.

Coup de couteau mortel

Pour se soustraire aux injures de son mari, Sylvie Vanspeybrouck, caressa son enfant, le prit dans ses bras, l'embrassa. Alphonse Feys, soudainement, tira de la poche de son veston un couteau de boucher et en frappa sa femme.

Atteinte à la poitrine, la malheureuse, laissant retomber l'enfant sur son lit, fit quelques pas vers le milieu de la salle et tomba sans mouvement : le cœur de l'infortunée avait été atteint.

En un clin d'œil, tous les visiteurs et tout le personnel entourèrent le meurtrier. L'agent Florin, de planton pendant l'heure des visites, désarma Alphonse Feys.

On veut lyncher le meurtrier

Cependant une grande effervescence régnait parmi les témoins. Les poings se levaient et s'abaissaient sur le coupable et l'agent, impuissant à modérer l'exaspération publique, dut demander du renfort par téléphone. Une brigade d'agents arriva deux minutes plus tard. Il était temps.

Sur le court trajet qui sépare l'hôpital du commissariat de la 2e arrondissement, le criminel reçut encore force horions. Il fut de suite écroué.

La victime

Sylvie Vanspeybrouck, fut placée sur un lit. M. le docteur Vandenbrouck, arrivé à l'Hôtel-Dieu quelques minutes à peine après, n'eut à dire vrai que une heure, ce qui que constater la décès.

L'enquête

M. Dilattre, commissaire du 2e arrondissement a fait une enquête complète. Aujourd'hui lundi, le parquet de Lille instruira l'affaire et Alphonse Feys sera transféré à la maison d'arrêt.

CHAUSSURES D'HIVER
Le plus grand choix. Les meilleures marques.
Maison DEBRABANT
Seule Maison de Vente : 22, rue de Tournai

Ruse volée. — Dans la nuit de samedi à dimanche, deux poules et un coq, ont été volés chez M. Fidèle Lecoutre, tisserand, rue du Luxembourg, 65.

Dimanche matin, à 6 heures 1/2, des malfaiteurs ont fracturé la porte d'une étable habitée, rue Lhermitte, 17, par les époux Dumoulin, marchands ambulants.

Ils ont dérobé trois lapins et un poule.

Etat-civil de Tourcoing

Du 3 janvier

Mariage. — Jules Gérard, 24 ans, magnetiseur et Hermance Duplanque, 22 ans, coloriste. — Emile Lemesre, 22 ans, débardeur, et Emilie Moulin, 22 ans, repasseuse. — Gustave Paul, 21 ans, sans profession et Marianne Morel, 20 ans, sans profession.

Du 4 janvier

Naissances. — Everbecq Renée, rue de Roubaix, 113. — Cabeau Arthur, rue de la Gare-Haute. — Duchaux Bernard, rue des Cottines, 6. — Duprez Louis, rue Verte-Feuille, 4. — Vandemmen Rose, rue des Chevaux, 151.

Décès. — Fleurot Marcel, 4 mois, rue du General Moulin, 104. — Leroux Cécile, 81 ans, rue de Bruxelles, 19. — Delahaye Jean, 65 ans, domestique, rue de Château, 61. — Sohier Alfred, 43 ans, rue de Roubaix, 116. — Leroy Marie, 73 ans, rue de Lille, 161.

Publications de mariages. — Delmotte Raymond, ouvrier de fonderie de fer, et Marianne Vandekerkove, dévideuse, rue des Poids, 35. — Dubuc Albert, contremaître, rue de Dreux, et Marguerite Clémence, modiste, rue du Dragon. — Beauquesne Eugène, dessinateur, à Roubaix, et Marjorie Jette, couturière, rue de la Bienfaisance. — Gobet Charles, mécanicien, rue de la Tuile, à Roubaix, et Marie Dupuis, rue de la Tuile. — Mahieu Georges, employé de commerce, à Roubaix, et Marie Cléda, rue de Roubaix, à Tourcoing. — Malaise Georges, ingénieur civil, rue de Guinée, 74, et Rosine Julie, sans profession, rue de Lille, 87. — Martin Alexandre, ouvrier, rue Roubaix, 48, et Marie Lécaille, employée, rue de Roubaix, 50. — Piot Paul, de Tourcoing, rue de Lannoy, 4, et Pierrette Elise, doublieuse, à Wattrelos. — Verbeck Gustave, ouvrier, rue Nouvelle, 117, et Brigitte Maria, doublieuse, rue de Menin, 14.

LINSELLES

Une explosion d'acétylène

Emile Dulorie, 26 ans, calendeur à la *Bragueterie*, emploie l'acétylène, ce qui lui procure une brillante lumière.

Par suite des dernières gelées le carbure s'était solidifié, samedi soir, vers 8 h. 1/4, Emile Dulorie y versa de l'eau chaude.

Sous l'effet de la chaleur le carbure redevint liquide mais il se produisit un violent dégagement de gaz qui fit explosion.

Dulorie fut projeté sur le mur et reçut un jet de flammes en pleine figure.

Un jeune homme de 20 ans qui l'accompagnait, Henri Cornille fut renversé sur le sol.

Le docteur Bonnefant constata des brûlures à la figure. Les cheveux sont brûlés. Un mois de repos lui sera nécessaire. Cornille est atteint à la figure mais légèrement.

HELLEMMES. — Du 3 janvier. — Décès : Elise Lefebvre, 18 jours, chemin de Neuville.

CYSOING. — Naissance. — Camille Dehant, rue Chasey.

Incendies criminels à Wambrechies

Le 1er janvier, à minuit, deux incendies éclataient en même temps à Wambrechies.

Au hameau de la Souverie, quatre meules de paille, appartenant à M. René Cairy, étaient la proie des flammes ; quatre cents mètres plus loin, près du cimetière de Marquette, deux meules de blé, appartenant à M. Lambin-Bastien, brûlaient également.

On dit que ces incendies sont dûs à la malveillance ; il y a six mois, le feu s'était déclaré au même endroit.

Un accident d'un genre : le nommé Filipo, plumier de Wambrechies, est tombé dans le feu ; il a été retiré par ses amis. Filipo est brûlé aux mains et à la figure.

ARMENTIERES

La séance de prestidigitation. — Aujourd'hui lundi, le fameux enchanteur, M. Léon Van Kinsbergen, sera de passage à Armentières.

Il donnera à 6 heures une séance de grand intérêt, au local du Cercle St Joseph. Le programme, annonce les tours les plus originaux et les plus variés. Les amateurs auront l'occasion de passer une soirée très amusante.

Pour se procurer des cachets, s'adresser chez M. Jules Debosque, place de la République, ou au concierge du Cercle.

CHAPELLE-D'ARMENTIÈRES. — **Vol.** — Dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier, des individus, restés inconnus, ont volé 6 lapins, d'une valeur de 25 fr., à Emile Murel, journalier, rue Fleury. Les lapins étaient dans une étable située derrière la maison et fermée par un cadenas, que les voleurs ont fait sauter.

HAZEBROUCK

BAILLEUL. — **M. Jean Pilchen**, député, vient d'envoyer comme étrennes aux pauvres de Bailleul, quatre wagons de charbon qui seront distribués par les soins des Sœurs de charité.

Société d'Agriculture. — Le bureau de la Société se réunira le 12 janvier pour aviser aux mesures nécessitées par la publication de l'arrêté préfectoral ordonnant l'arrachage des plants de houblon mâle dit sauvage.

— **Sursaut d'octroi.** — Depuis un temps immémorial, la ville de Bailleul est autorisée à percevoir à titre de surtaxes d'octroi, une somme de 6 fr 44 par hectolitre de vin.

Les taxes d'octroi sur les boissons dites hygiéniques ayant été supprimées par la Chambre, il y a deux ans, la ville de Bailleul fut encore autorisée, grâce aux démarches de M. Pilchen, à percevoir ces taxes dont le produit s'élève à près de 6.000 fr.

Cette année aucune prorogation n'a été sollicitée.

DUNKERQUE

Naufrage d'un trois-mâts

Une dépêche arrivée hier à Dunkerque annonce le naufrage du trois-mâts danois *Nordpassander*, de la Société dite Nielsen et qui se rendait de San Francisco à Juswich. Il devait ensuite prendre du charbon pour Dieppe Sverre.

L'équipage se composant de vingt-cinq hommes a été sauvé et débarqué à Courtmacherry.

Construit par le capitaine Hansen et jaugeant 1715 tonneaux, ce navire avait été construit en 1893 aux chantiers de la Loire.

La Foire. — Beaucoup d'animation, samedi et dimanche, sur le champ de foire. Hier surtout, il y avait une affluence extraordinaire, par suite de l'arrivée des gens de la banlieue et de la campagne.

L'ivrogne. — Un nommé Maurice Demester, jeune pochard de 18 ans, s'est amusé à briser la devanture du cabaret Lorin, Vieux Marché aux Beurres.

Plusieurs litres de liqueurs ont partagé le sort des carreaux.

Cet intempérant jeune homme sera poursuivi devant le tribunal correctionnel.

LAON. — **Tentative criminelle.** — Dans la soirée d'avant-hier, en passant sur la route à Laon, M. René Varschoore, aperçut un individu s'enfuyant à travers la pâture de M. Maurice Ledoux, cultivateur.

Ce dernier après M. Varschoore aperçut une flamme sortant contre le grenier. Il donna l'alarme, et, malgré un abondant arrosage une botte de paille fut rapidement mise hors.

La gendarmerie a ouvert une enquête et il semble qu'on ne tardera pas à connaître l'auteur de cette criminelle tentative.

DOUAI

La Sainte Cécile des Orléanais Douaisiens. — L'audition remarquable de ce jour, à l'église St-Pierre, a charmé la foule compacte que la réputation de notre Société avait rassemblée à la messe de midi. Le beau artistique particulièrement heureux de M. Lorent avait présidé au choix des morceaux et à l'arrangement du programme ci-dessous :

1 *Kyrie* (Seeker). — 2 *Hymne religieux* (Guiselain). — 3 *Pater noster* (Niedermeyer). — 4. *Ave Maria* (Gradella). — 5 *Méditation* (Lemeyvel), qui a été exécuté d'une façon magistrale en son entier, et a obtenu un succès mérité auprès du public.

M. Dubot tenait l'orgue.

Au sortir de l'église, il n'y avait dans toute la foule qu'un cri d'admiration pour la perfection et l'exécution, et pour l'initiative artistique de M. Lorent, le directeur de la Société.

Au cours de la cérémonie, M. le chanoine Jolland, archiprêtre, a félicité les Mélomanes douaisiens de leur talent et de leurs succès artistiques.

Nous regrettons de ne pouvoir reproduire ce discours en entier.

Les amis de l'art ne purent que s'en montrer satisfaits et les amis de la vérité ne sentirent réconfortés par la façon magistrale dont M. le Doyen de Saint Pierre exposa les exploits généreux des catholiques douaisiens en matière d'enseignement et de charité.

Pour tout esprit droit et sincère ce tableau de faits actuels et visibles est absolu... sans réplique.

LAMBRES. — **Accident.** — Vendredi soir 1er janvier, un employé des usines Paul Peux, le nommé Rasemont est tombé d'une échelle et s'est fait des contusions assez graves.

Après avoir reçu les soins du docteur de l'heure, il a été reconduit à son domicile.

VALENCIENNES

Broyé par un train

Au passage à niveau du Marais, à Saint-Saulve, Emile Bouchez, 20 ans, homme d'équipe, descendit du train-tramway de Bas-Maisoron ; il voulut passer devant la machine. Malheureusement le talon de sa bottine fut pris dans le rail, le pauvre garçon tomba et eut les deux jambes broyées ; il fut transporté à l'hôpital de Valenciennes où il est mort.

Bouchez habitait Onnaing ; il laisse une veuve et quatre enfants.

CAMBRAI

Bibliothèque anthologique populaire. — Il existait depuis fort longtemps au numéro 27 de la rue St-Georges, une bibliothèque populaire.

Riche en volumes, cette bibliothèque suivait peu à peu, comme toutes choses ici bas les attaques du temps.

Les volumes se perdirent, les ouvrages se dépareillèrent, et insensiblement, malgré le soin qu'y apportèrent les bibliothécaires, cette source d'excellentes et saines lectures populaires s'était, sinon tarie, du moins affaiblie considérablement.

Par suite d'un incessant travail cette bibliothèque populaire, naguère encore si délabrée, est maintenant riche de près de 2.000 volumes.

Les volumes, histoires, voyages, littérature, philosophie et romans, sont désormais classés et catalogués avec une clarté et une méthode remarquable.

C'est M. l'abbé Bethleem, vicaire de la Basilique, qui, en peu de temps, a accompli ce travail, digne de la patience d'un bénédictin.

Si les volumes sont renouvelés en partie, la bibliothèque, elle aussi, a repris le petit cachet de gaîté et de gitoresque que les années lui avaient enlevé.

Que de heureuses lectures en sortiront, qui reposeront, dans les soirées dominicales, des fatigues de la semaine.

Ajoutons que ceux-là qui sont désireux d'en profiter, trouveront toujours en M. l'abbé Bethleem et en ces bibliothécaires le plus cordial des accueils.

Des conférences avec projections seront faites le dimanche 10 janvier, à 4 h. 1/2, en l'Hôtel-de-Ville, salle des cérémonies, par M. Bernaqueau, professeur à la Faculté des Lettres de Lille. *Impression de voyage sur l'Alsace-Lorraine.*

Nouvelle commandite. — M. Léon Mazeux, rédacteur en chef de *l'Indépendant*, est nommé archiviste de la Ville.

Vol. — Rémette Ferrand, 17 ans, journalier à Cambrai, cours Vendrod, chez M. Gorguet, débitant de tabac, rue Saint-Georges ; profitant d'un moment où M. Gorguet était occupé avec un client, Rémette s'approprie un paquet de tabac. Mais tout du maître veillait. Prévenu, il a été dressé à la charge du jeune, qui a été arrêté et mis à la disposition du parquet.

DÉPÊCHES DE LA NUIT

Une maison consignée à la troupe

Poitiers. — Depuis quelques jours, on avait remarqué avec étonnement la présence de trois sous-officiers stationnant aux alentours de la maison de M. l'abbé Boyer, ancien aumônier du Cercle catholique militaire récemment fermé à Poitiers.

On se perdait en conjectures sur les raisons de cette surveillance, indigne de soldats, lorsqu'on apprit dimanche matin que plusieurs militaires avaient été mis en prison pour avoir simplement rendu visite à M. Boyer.

Malgré les ordres formels qui avaient été donnés au haut-lieu de garder le secret le plus absolu sur cette affaire, nous avons appris que 7 militaires du 125e : 1 caporal, 2 anciens, 4 bleus avaient été punis de prison pour ce motif.

Le caporal et les deux anciens ont écopé 4 jours ; les bleus chacun 2 jours ; tous sont, en outre, punis de 30 jours de consigne en quartier.

C'est sur l'ordre du général Pelamé, dont on connaît les manifestations quelque peu intempestives et très récentes en faveur de la politique du bloc, que ces peines ont été infligées.

Ces mesures bâtonnes sont vivement commentées à Poitiers où on fait un rapprochement avec les mesures de clémence dont ont bénéficié dernièrement des artilleurs, auteurs de rixes qui ont ensanglanté la ville.

M. L'ABBÉ LEBEL

Paris. — Nous avons rendu visite à M. l'abbé Lebel.

Son état est très stationnaire ; la plaie continue à suppurer, une nouvelle opération a dû être faite et a élargi cette plaie.

Le malade souffre beaucoup ; son injection lui gêne et il serait d'ici avoir pour un an.

---

apprendre à travailler en tout genre de broderie et de tapisserie, s'instruire dans la tenue des livres, étudier le commerce, et venir monter un magasin à Saint-Flour.

Un magasin à Saint-Flour ! La tête de Toinon en tournait de joie. Elle, aussi, irait donc à Saint-Flour ; elle habiterait le beau magasin ; elle y servirait même. Ursule aurait bientôt toutes les pratiques : elle est si bien élevée ! Nécessairement cela ferait bruit. Admirée de tout le monde, elle serait bientôt recherchée en mariage, et... Nous tiennons grâce de toute la suite des idées de Toinon : c'est l'étourdie histoire de *Perrette et du pot au lait*.

Ursule vint donc à Paris. La tante avait mis toutes ses ressources, vendu même son unique champ, pour fournir aux frais du voyage. Les meilleures résolutions avaient été prises pour que l'intéressante orpheline trouvât dans la capitale tout ce qui pouvait contrib